

COMMISSION TERRITORIALE ANS 2020

8 juillet 2020



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**AGENCE
NATIONALE
DU SPORT**

Ordre du jour

- Propos introductifs : intervention de Frédéric SANAUR, DG de l'ANS
- Validation compte rendu de la CT du 26 mai 2020
- Fonds territorial de solidarité (659 735 €) : définition des orientations, propositions de répartition des enveloppes indicatives, calendrier
- Propositions de répartition des crédits « j'apprends à nager »
- Proposition de calendrier pour les crédits « classes bleues »
- Équipements sportifs (enveloppe nationale et régionale)
- Retour sur la liste des équipements sportifs priorisés au 3 juillet
- Questions diverses



Propos introductifs

Intervention de Frédéric SANAUR, DG de l'ANS



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Approbation du compte rendu de la CT du 26 mai 2020

- Validation compte rendu de la CT du 26 mai 2020 : **demandes de modifications de la présidente du CROS : ajouts Dominique Coquelet (président ligue Rugby) + René Brugger (président CDOS 72)**



Fonds territorial de solidarité

Principaux axes de la note de service

- Dispositifs de continuité éducative : « vacances apprenantes », « 2S2C », « quartiers d'été 2020 », « séjours sportifs »
- Soutien aux associations en difficulté
- Soutien à la professionnalisation du mouvement sportif
- Gouvernance du sport



Dispositifs de continuité éducative

2 axes proposés :

1. Encourager les clubs, CD et ligues à mettre en place des séjours sportifs (fin août et/ou sur les vacances scolaires de l'automne / hiver)
2. Encourager les clubs / CD / ligues à aller dans les quartiers prioritaires (QPV)

Proposition d'une enveloppe indicative de **150 0000 €**
(minimum demandé de **122 420 €** 20 % du fonds territorial de solidarité)



Soutien aux associations en difficulté

- Une enveloppe indicative de **150 000 €** qui pourrait être réservée au bénéfice de petites associations non employeuses. Action en complémentarité avec le conseil régional qui interviendrait en accompagnement des associations employeuses et en complément des aides apportées par les autres collectivités locales (conseils départementaux, communes)
- Aide minimale de 1 000 €,
- Association présentant un déficit d'exploitation à la rentrée de septembre,
- Privilégier les associations dans les territoires « carencés »,
- Identification dans chaque département de 15 à 20 clubs en difficulté par le biais du mouvement sportif, des collectivités locales et des services de l'État,
- Remontée d'une liste avant début septembre, pour proposition aux membres de la commission territoriale,



Soutien à la professionnalisation du mouvement sportif

Emploi et apprentissage



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**AGENCE
NATIONALE
DU SPORT**

Aide ponctuelle à l'emploi

Proposition :

Enveloppe indicative de **150 000 €** pour répondre :

- à des besoins identifiés lors de la campagne emploi ANS 2020 et non couverts (augmentation volume horaire, projets divers...),
- à un besoin particulier d'accompagnement vers la pérennisation (aide exceptionnelle d'une 5^{ème} année de dispositif pour les aides s'étant arrêtées en 2018 ou 2019).



Emploi : informations diverses

- Depuis la CT du 26 mai, d'autres modifications ont eu lieu :
 - modifications emplois en cours : 2 arrêts de poste en dernière année (2 x 5 000 €),
 - modification emplois – création : 2 projets à mi-temps abandonnés (1^{er} de la liste complémentaire intégré),
 - Rappel CDI au 10 juillet.

Aide ponctuelle à l'apprentissage

Proposition :

Enveloppe indicative de **80 000 €** afin d'accompagner :

- Un contrat rattrapé en 44 (2 000 €),
- Les associations ayant signé un contrat avant le 1^{er} juillet 2020 (date d'entrée en vigueur des nouvelles mesures de l'État en faveur de l'apprentissage) selon les forfaits décidés l'année dernière 2 000 € pour BP et 4 000 € pour DE.



Gouvernance du sport

Contexte :

- Une conférence régionale du sport (CRCS) depuis 2006,
- Etude INSEE en 2015 et un schéma du sport en 2016,
- Schéma du sport de haut niveau en 2019,
- Des orientations de la CRCS 2017-2020 (soutien aux territoires, sport santé, sport de haut niveau, modèle économique, observation et emploi)
- Une expérimentation territoires carencés 2017-2019 avec évaluation 2020,
- Un plan régional sport santé bien être 2017-2020
- Des décrets d'application à paraître prochainement.

Gouvernance du sport

Les axes du projet sportif de territoire :

- Développement du sport pour toutes et tous sur l'ensemble du territoire,
- Le développement du sport de haut niveau,
- Le développement du sport professionnel,
- La construction et l'entretien des équipements sportifs structurants,
- La réduction des inégalités d'accès aux APS,
- Le développement des activités physiques et sportives,
- La promotion de l'engagement et du bénévolat
- La prévention et la lutte contre toutes formes d'incivilités, de violences et de discriminations

Gouvernance du sport

Quelques pistes à approfondir pour le futur PST :

- Accompagner et soutenir la création des emplois du secteur sportif et la professionnalisation du secteur,
- Poursuivre une réflexion partagée et concertée sur les besoins en rénovation et création d'équipements sportifs,
- Prendre en compte les impacts de la crise sanitaire,
- Prendre en compte les dimensions économiques, sociales et écologiques dans les aides apportées aux associations,
- Encourager les nouvelles formes d'engagement et de bénévolat,
- Valoriser la capacité de fédération des acteurs du sport et mettre en cohérence les actions en faveur du sport,
- Poursuivre la structuration du PST en faveur de la correction des inégalités d'accès à la pratique sportive (territoires et publics présentant un déficit d'accessibilité dans l'offre d'activité du territoire),
- Porter une attention au sport santé et au sport en entreprise,
- Articuler le schéma du sport de haut niveau avec les travaux conduits par le CREPS.

Gouvernance du sport

Propositions : (enveloppe indicative de **14 735 €**)

- Présentation au 2^{ème} semestre du bilan de la démarche expérimentale du schéma du sport : suites à donner ?
- Organisation d'un séminaire de travail avec les acteurs du sport à la rentrée 2020 permettant de tirer un bilan de la rentrée sportive post crise COVID et de préciser les axes d'intervention du futur PST (le 29 septembre ?)
- Installation de la conférence régionale du sport à l'automne,
- Réserver quelques crédits d'ingénierie pour la mise en place de ces travaux préparatoires.





Prévention et lutte contre les violences sexuelles

Proposition : Chaque région dispose d'une enveloppe d'un montant minimum de 13 635 €, mais que nous proposons de porter à 55 000 € cette enveloppe indicative pour la région des Pays de la Loire.

Cette somme permettra notamment d'organiser un programme de sessions de formation à la journée pour agir contre les violences sexuelles dans le sport. Il est à destination de tous les éducateurs sportifs salariés d'une association accompagnée financièrement pour l'emploi par une subvention de l'ANS (soit 250 salariés sur la région).

Ces formations co-organisées par la DRDJSCS et le CROS seront décentralisées afin de répondre aux besoins de proximité et seront travaillées avec les acteurs locaux (DDCS - CDOS...).

Versement de l'intégralité de la somme au CROS des Pays de la Loire pour financement des 12 sessions de formation (lieu, restauration, rémunération des intervenants...).

Prise en compte d'éventuels projets complémentaires.



Soutenir les actions des associations ne rentrant pas dans le cadre du PSF

Proposition : Accompagner le réseau des associations professions sport et loisir de la région et les associations labellisées impact emploi et soutenir la création et le fonctionnement des groupements d'employeurs dans la champ du sport avec une **enveloppe de 60 000 €.**

- Parce qu'elles ont soutenu les associations sportives employeurs lors de la crise sanitaire (orientation sur les mesures de chômage partiel et accompagnement sur le montage des dossiers DIRECCTE)
- Parce qu'elles sont en difficulté économique (activité de GE stoppée)

A noter : aide de 5 000 € du fonds de secours du DLA pour l'association PSL 49 et pour France sport emploi



VALIDATION DES PRIORITÉS DU FONDS TERRITORIAL DE SOLIDARITÉ



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**AGENCE
NATIONALE
DU SPORT**



Synthèse des enveloppes ANS 2020

Campagne Emploi ANS 2020

- Création Emploi (54 postes) : 570 636 €
- Emploi en cours (198 postes) : 1 760 975 €
- ESQ Handisport (1 poste) : 17 600 €

Plan d'aisance aquatique :

- « J'apprends à nager » : 64 384 €
- Classes bleues : 35 769 €



Fonds de solidarité territorial : 659 735 €

- Continuité éducative : 150 000 € (minimum 122 420 €)
 - Aide aux associations non employeuses en difficultés : 150 000 €
 - Aide ponctuelle à l'emploi : 150 000 €
 - Aide ponctuelle Apprentissage : 80 000 €
 - Nouvelle gouvernance du sport : 14 735 €
 - Violences sexuelles : 55 000 €
 - Professions sport... : 60 000 €
-
- Les équipements : 40 M€ (hors volet haut niveau/haute performance)
 - 20M€ (équipements de niveau local, hors Outre-Mer et Corse)
 - 5 M€ transférés au niveau régional (enveloppe régionale PDL 270 000 €)
 - 15 M€ (env. nationale)

Plan D'Aisance Aquatique

Dispositif « j'apprends à nager »



Dispositif « classes bleues »



J'apprends à nager



- Envoi de l'AP 15 juin 2020
- Retour des dossiers 3 juillet
- Réunion d'harmonisation le 7 juillet
- Enveloppe de **64 384 €**
- Nb dossiers reçus : 8
- Proposition de répartition

- 📁 CC Loue Brulon Noyen
- 📁 CC Sud Sarthe
- 📁 CD USEP 85
- 📁 Jeunesse sportives Coulaines
- 📁 Ligue Natation
- 📁 Ligue SA PDL
- 📁 Ville de Nantes
- 📁 Ville de Saint-Herblain

Enveloppe :
64 384 €

J'apprends à nager

Proposition de répartition :



Dépt	Porteurs de projets ANS 2020	Entité ligue/CD/Club	Coût action 2020	Demande Subvention 2020	Proposition Commission JAN
Region	Ligue sport adapté des Pays de la Loire	Ligue	29 954 €	20 000 €	8 000 €
Région	Ligue de Natation des Pays de la Loire	Ligue	62 235 €	62 235 €	40 584 €
72	Jeunesses sportives de Couloines	Club	2 250 €	1 500 €	1 500 €
85	USEP Comité départemental de la Vendée	CD	12 000 €	6 000 €	5 000 €
44	Ville de Nantes	Collectivité territoriale	29 433 €	5 000 €	1 500 €
44	Ville de Saint-Herblain	Collectivité territoriale	8 850 €	5 000 €	3 000 €
44	Ville d'Orvault	Collectivité territoriale		3 000 €	1 500 €
72	CC Loué Brulon Noyen	CC	2 200 €	1 800 €	1 800 €
72	CC Sud Sarthe	CC	3 000 €	1 500 €	1 500 €
			149 922 €	106 035 €	64 384 €

Classes bleues

- Envoi de l'AP 15 juin 2020
- Retour des dossiers 10 septembre
- Réunion d'harmonisation le XX septembre
- Enveloppe de **35 769 €**
- Nb dossiers reçus : (en cours)
- Propositions de répartition à la CT ANS du 29 septembre



Campagne ANS 2020

Relevé de décision



- Validation des propositions de répartition JAN
- Validation de la procédure et calendrier « classes bleues »
- Validation des propositions d'enveloppes pour :
 - ❖ Dispositif de continuité éducative
 - ❖ Associations en difficultés
 - ❖ Soutien à la professionnalisation d mouvement sportif (emploi et apprentissage)
 - ❖ Gouvernance du sport
 - ❖ Prévention et lutte contre les violences sexuelles
 - ❖ Soutien des actions des associations ne rentrant pas dans le cadre du PSF

Équipements sportifs

Enveloppe Nationale :

- Retour sur la liste des 7 équipements priorités (enveloppe nationale),
- Dossiers présentés sur le plan d'aisance aquatique (6 dossiers),
- Dossier accessibilité.



Équipements structurants

Agence nationale du Sport - campagne 2020 - ENVELOPPE "EQUIPEMENTS SPORTIFS STRUCTURANTS LOCALEMENT" - Proposition de classement des 7 dossiers prioritaires de cette enveloppe

Communes	Départements	Population	Coût total des travaux	Subvention demandée	Projets	Proposition classement au SGAR
La Marne	44	1520	1 240 600 €	248 000 €	Extension de la salle multisports existante et rénovation lourde de la partie existante	1
Moullers-les-Mauxfaits (projet porté par la CC Vendée Grand Littoral qui regroupe 20 communes)	85	2 097	2 830 795 €	529 514 €	Construction d'une salle spécifique de gymnastique portée par la communauté de communes "Vendée Grand Littoral" et qui sera implantée sur la commune de Moullers-les-Mauxfaits	2
Angers	49	155 734	10 137 197 €	1 200 000 €	Rénovation de la salle multisports et construction en annexes d'une salle spécifique de tennis de table avec 12 aires de jeu, une salle de boxe et un dojo avec 2 aires de combat à proximité du Quartier "Monplaisir" (QPV)	3
Louvemé	53	4 396	1 682 920 €	290 000 €	Construction d'une salle de sports orientée "gymnastique sportive"	4
SIVOM du Bocage Cénomans	72	3 400	1 370 800 €	274 160 €	Construction d'un terrain de football synthétique, rénovation des engazonnés et rénovation des vestiaires des stades de football de Pruilé le Chétif et de Saint Georges du Bois (Club issu d'une fusion en 2016)	5
Le Poiré-sur-Vie	85	8536	2 300 000 €	460 000 €	Rénovation des deux salles multisports et des locaux annexes complexe sportif "Montparéire"	6
Valr-sur-Loire (Anstr./ St Herblon)	44	4772	1 280 000 €	234 800 €	Construction d'une halle spécifique de tennis	7

Plan d'aisance aquatique

Campagne ANS 2020 - PLAN AISANCE AQUATIQUE - Pays de la Loire

Communes	Départements	Population	N° SES	Projets	Coût total des travaux	Dépense subventionnable retenue	Subvention demandée	Nombre de demandes à l'AnS	Priorisation Départementale	Proposition Priorisation Régionale
CC du Pays de Chantonay	85	22 295	16566	Construction d'un centre aquatique intercommunal	11 345 760	10 551 618	1 000 000	2ème	1	1
Ville de Segré-en-Anjou-Bleu	49	17 603	16824	Extension d'une piscine par la création d'un bassin nordique	2 000 000	1 705 524	341 105	1ère	1	2
Le Mans	72	143 325	15130	Rénovation de la piscine "Pierre de COUBERTIN"	800 000	800 000	160 000	4ème	1	2
Agglomération du Choletais - implantation sur la commune de Lys haut Layon	49	103 248	16609	Construction Complexe aquatique couvert Lysseo - Commune Lys Haut Layon	8 810 926	8 213 076	1 321 639	2ème	2	4
Challans Gois Communauté	85	46 206	15768	Construction d'un centre aquatique intercommunal	16 300 000	14 712 020	400 000	2ème	2	5
Mauges / Loire	49	18 356	17053	Projet de construction d'un Centre Aquatique	10 000 000	8 800 000	500 000	1ère	3	6
					49 256 686 	44 782 238 	3 722 744 			

Enveloppe régionale : 270 000 €

Pour rappel :

type d'équipement éligibles :

- la construction d'équipements de proximité de type city-stade, plateau EPS, terrains de basket 3x3, parcours santé...,
- les travaux sur les équipements sportifs scolaires qui permettraient de les rendre accessibles aux clubs en dehors du temps scolaire,
- le matériel lourd pour le développement de la pratique fédérale.

La date limite de dépôt des dossiers à la DRDJSCS a été fixée au 1er septembre.

Pour le moment uniquement 7 dossiers déposés :

- 44 – Nantes Natation : acquisition de bassins mobiles d'apprentissage de la natation du club,
- 53 – Méral : construction d'un terrain multisports,
- 53 – La Mée : construction d'une structure multisports,
- 72 – St Georges du Bois : construction d'une piste de BMX,
- 72 – Le Lude : création d'une plate-forme d'Urban fitness,
- 85 – Mouilleron le Captif : plate-forme de santé (2nde demande),
- 85 - Nieul le dolent : création d'un terrain multisports (2nde demande).

Nécessité de relancer l'information auprès des collectivités locales qui auraient des projets dont le démarrage des travaux serait prévu au plus tard à la fin du premier semestre 2021.

Équipements sportifs

Enveloppe régionale :

- Retour des dossiers pour le 1^{er} septembre,
- Transmission de la liste des demandes aux membres de la commission,
- Réunion d'harmonisation le XX septembre,
- Commission d'attribution ANS le 29/09/2020



Les critères d'instruction seront déterminés en septembre lors d'une commission technique d'instruction

Campagne ANS 2020

Questions diverses

- Installation de la conférence régionale du sport (décrets d'application)
- Plan de relance en faveur du sport



Bonne fin de journée

Prochaine CT le 29 septembre 2020

